

Modification de la commission de gestion

ATTIJARI VALEURS SICAV

Société d'investissement à capital variable

Agrément du ministre des finances du 25 octobre 1993

Siège social : Résidence Omar -Bloc B 2ème étage- Montplaisir Ennassim- 1073 Tunis

ATTIJARI VALEURS SICAV informe ses actionnaires et le public que le Conseil d'Administration de la société tenu le 16 juillet 2012 a décidé de réviser à la hausse la commission de gestion de « Attijari Gestion » en contrepartie de ses prestations de gestionnaire financier, administratif, et comptable de la SICAV.

Ainsi, la commission de gestion sera fixée à **1.00% (Hors Taxes) de l'actif net par an au lieu de 0.50% (Toutes Taxes Comprises) de l'actif net par an.**

Cette augmentation de la commission de gestion sera mise en application à partir du 1^{er} janvier 2013.